

VACANCES SPORT

9-13
ANS*

*9 ans révolus

SIX SEMAINES SPORTIVES MULTI-ACTIVITÉS

Pendant les vacances scolaires, les enfants peuvent pratiquer durant une semaine des activités sportives sur le principe d'un thème par jour. Les disciplines sont proposées en fonction des saisons : vélo, escalade, kayak, randonnée, course d'orientation, accro-branches, spéléologie, canyoning, voile, ski, cirque, accro gym, tennis, badminton, sports collectifs...

Les activités, ouvertes à tous sont encadrées par des éducateurs sportifs spécialistes et diplômés. L'activité vélo demande de savoir en faire au préalable pour pouvoir partir avec le groupe et les activités aquatiques nécessitent de savoir nager.

Retrouvez les informations détaillées auprès du service de l'animation sportive direction du Sport de la Ville de Villeurbanne.

Tél. : 04 72 37 48 46

www.villeurbanne.fr/vacances

HIVER

Du lundi 14 au vendredi 18 février 2022.

PRINTEMPS

Du mardi 19 au vendredi 22 avril 2022.

JUILLET

Du lundi 11 au vendredi 15 juillet 2022 (4 jours).

Du lundi 18 au vendredi 22 juillet 2022.

Du lundi 25 au vendredi 29 juillet 2022.

AUTOMNE

Du lundi 24 au vendredi 28 octobre 2022.

INSCRIPTIONS

Inscriptions au guichet :

Venir avec son dossier d'inscription rempli accompagné des pièces justificatives au centre nautique Etienne Gagnaire, 59 avenue Marcel-Cerdan (métro Laurent Bonneval) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi, au service de l'animation sportive.

Vous pouvez retirer un dossier d'inscription pour l'année 2022 :

- Sur internet : www.villeurbanne.fr/vacances
- À la direction du sport, 9^e étage de la mairie annexe, 52 rue Racine.
- Au service de l'animation sportive, centre nautique Etienne-Gagnaire

Attention, en plus des pièces nécessaires au dossier d'inscription, un questionnaire de santé sera à remplir. Vous le trouvez sur le site de la ville : www.villeurbanne.fr/vacances

Inscriptions en ligne sur le KID Espace familles:

Si vous ne possédez pas encore un identifiant et de mot de passe pour accéder à l'Espace famille, créez les sur : www.villeurbanne.fr/vacances dix jours avant la date d'ouverture des inscriptions.

Inscrivez-vous en ligne sur le KID espace familles : <https://villeurbanne.kiosquefamille.fr>, aux jours indiqués dans le tableau ci-dessous, muni de vos identifiants, de votre quotient familial 2022 qui est commun à toutes activités municipales (restauration, périscolaire du matin et du soir, classes de découvertes, ALSH Vacances Sport et Chamagnieu. Il est indispensable de se munir des pièces justificatives numérisées pour effectuer son inscription sur le portail : pages vaccins, assurance extrascolaire, questionnaire de santé (obligatoires) . Vous retrouverez dans votre espace personnel du portail l'ensemble des éléments déjà transmis dans le cadre de l'inscription à l'école, à la restauration et/ou au périscolaire de votre enfant. Les informations sanitaires des enfants et le quotient familial de la famille doivent être mis à jour, en ligne avant l'ouverture des inscriptions.

Suivez l'évolution de votre dossier sur l'Espace familles et effectuez le règlement par carte bancaire en ligne. Une fois le paiement réalisé sur le portail familles, l'inscription ne pourra plus être annulée.

Périodes	Dates	Inscriptions en ligne	Inscriptions guichet
HIVER 2022	du 14 au 18/02	17/01	19/01
PRINTEMPS 2022	du 19 au 22/04	21/03	23/03
ÉTÉ 2022	du 11 au 29/07	06/06	08/06
AUTOMNE 2022	du 24 au 28/10	19/09	21/09

ACCUEIL DES ENFANTS

Vous laissez votre enfant tous les matins entre 8h15 et 9h et vous le retrouvez tous les soirs entre 16h30 et 17h30

au **complexe sportif des Iris**,
80 rue Pierre Voyant, Villeurbanne.

Les parents et leurs enfants sont conviés à un petit-déjeuner d'accueil le lundi de chaque semaine de 8h15 à 9h et à un goûter de clôture le vendredi à partir de 16h30 avec toute l'équipe d'animation.

REPAS

Les repas de midi, tirés du sac, sont fournis par les familles.

TARIFS ET MODE DE PAIEMENT

Tarifs adaptés aux revenus des familles et varient en fonction des quotients familiaux

20 % de réduction à partir du 2^e enfant d'une même fratrie inscrit dans un autre accueil de loisirs municipal pour une session d'une semaine sur la même période de vacances.

Modes de paiements acceptés :
espèces, chèques, chèques vacances ANCV.

Quotient familial	Tarif normal
inférieur à 250 €	15 €
250 € - 324 €	25 €
325 € - 399 €	30 €
400 € - 524 €	40 €
525 € - 649 €	50 €
650 € - 1149 €	60 €
à partir de 1150 €	70 €